

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS



avec
**BENJAMIN
COIFFARD**

PROXIMITÉ
SAINTE-GRÈVE

NOS ENGAGEMENTS



2014 - 2020 : 6 ANS

AU SERVICE DE SAINT-ÉGRÈVE

Chères Saint-Égrèvoises, chers Saint-Égrèvois,

Les 15 et 22 mars prochains se tiendront les élections municipales et communautaires. L'équipe que j'ai l'honneur de conduire et de vous proposer pour les six années à venir, s'inscrit dans la continuité de la majorité municipale. Le maire actuel Daniel BOISSET, et la précédente maire, Catherine KAMOWSKI, nous soutiennent et nous ont rejoints. Toujours sans étiquette et seule liste indépendante du soutien de tout parti politique, notre équipe est composée de Saint-Égrèvoises et de Saint-Égrèvois complémentaires, représentatifs de l'ensemble des habitants de notre ville et animés par la volonté de faire avancer Saint-Égrève dans le 21^e siècle en conservant notre qualité de vie.

25 %
de réduction
des gaz à effet
de serre
par la Ville

Proximité Saint-Égrève

0 %
d'augmentation
d'impôt
(part communale)

Dans les pages qui suivent vous découvrirez nos engagements pour Saint-Égrève, pour la ville que nous aimons tous. En tant que tête de liste je m'engage personnellement à être un maire à votre écoute et à faire de la proximité une ligne de conduite. Je crois au courage politique dans le sens noble du terme, c'est-à-dire pour le bien de tous. Je crois aussi au pacte de confiance, qui se construit acte par acte, engagement après engagement, entre vous et nous. J'ai toujours œuvré ainsi et je continuerai demain avec vous.


Benjamin COIFFARD
Adjoint au maire et tête de liste
« Proximité Saint-Égrève »

1000
arbres
plantés
pendant
le mandat

40
berceaux
dans la nouvelle
crèche l'îlot
des enfants
(209 places dans
toute la ville)

1
grande
médiathèque
ouverte
en 2021

34 personnalités
pour Saint-Égrève

- **12** élus expérimentés
- **2 / 3** de renouvellement
- **Une moyenne d'âge de 49 ans**

100 %
indépendants du soutien
de tout parti politique

50 caméras
de vidéoprotection
récemment déployées

2 nouveaux
agents de police
municipale

LA MÉTROPOLE ET NOUS

Trois élus Saint-Égrèvois sont amenés à siéger au conseil métropolitain. Nous avons besoin d'expérience et de détermination pour mener à bien les nombreux projets qui dépendent de la Métropole et qui rythment le quotidien des Saint-Égrèvois. La mobilité, la transition énergétique, les voiries, le développement économique, tant de sujets où nous œuvrerons pour vous à la Métropole et où nous porterons haut et fort la voix de Saint-Égrève.

100 %
des enfants concernés
par la baisse des tarifs
de restauration scolaire

3 bassins
pour la nouvelle
piscine
(intérieur/extérieur)

6 groupes scolaires réhabilités
et équipés dans le cadre
du plan numérique



1

BENJAMIN COIFFARD*
37 ans - Barrave
Adjoint au maire
Ingénieur

PROXIMITÉ SAINT-ÉGRÈVE

- 1 Fabien CAZENAVE** 48 ans - Visancourt
Ingénieur
- 2 Arnaud LAURENT** 54 ans - Barnave
Agent métropolitain
- 3 Sandra IANNELLO** 27 ans - La gare
Infirmière
- 4 Véronique JAUBERT** 57 ans - Pont de Vence
Conseillère municipale
Contrôleur de gestion
- 5 Adeline PERRAUD** 47 ans - La Monta
Adjointe au maire
Commerciale
- 6 Philippe PEYRONNET** 52 ans - Fiancé
Responsable
de vie scolaire
- 7 Pascal de FILIPPIS** 56 ans - Les Moutonnées
Conseiller municipal
Ingénieur
- 8 Gaiél BAUD** 23 ans - Les Moutonnées
Étudiant
- 9 Catherine KAMOWSKI*** 61 ans - Barnave
Députée de l'Isère
- 10 Frédérique MANCINI** 61 ans - Rochepleine
Cheffe d'entreprise
- 11 Marc DURAND*** 30 ans - Barnave
Entrepreneur
- 12 Christine LAZZAROTTO*** 67 ans - Rochepleine
Retraitee de
la fonction publique
- 13 Gilles EYMERY** 65 ans - Fiancé
Conseiller municipal
Retraité de l'industrie
- 14 Évelyne JOYAUD** 70 ans - Gavanière
Adjointe au maire
Retraitée
- 15 Makaman BESSAYE** 43 ans - La Monta
Assistante
administrative
- 16 Laurent JAUBERT** 49 ans - Pont de Vence
Ingénieur
- 17 Jocelyne ESPINASSE** 62 ans - Prédieu
Retraitee de
la fonction publique
- 18 Antoine FRISARI** 59 ans - Les Moutonnées
Adjoint au maire
Inspecteur
des finances publiques
- 19 Pierre-Yves LOISEAU** 22 ans - La Monta
Étudiant
- 20 Maroussia PEREZ** 65 ans - Rochepleine
Cadre de la fonction
publique
- 21 Gwénaël MARTIN** 38 ans - Pont de Vence
Ingénieur
- 22 Amélie BLAECKE** (BENOIT DE COIGNAC)
50 ans - Barnave
Chercheuse en biologie
moléculaire
- 23 Patrick BERTRAND** 53 ans - Rochepleine
Conseiller municipal
Responsable commercial
- 24 Pascaline SOUILLET** 68 ans - Visancourt
Retraitee de
la fonction publique
- 25 Roland THEVENIN** 70 ans - Pont de Vence
Ingénieur
aéronautique retraité
- 26 Julie CARRATALA** 22 ans - Rochepleine
Étudiante
- 27 Daniel BOISSET** 70 ans - Visancourt
Maire sortant
et cadre retraité
- 28 Daniel BOISSET** 70 ans - Visancourt
Maire sortant
et cadre retraité
- 29 Nurettin GÜCLÜ** 25 ans - Rochepleine
Cadre commercial
- 30 Sybile ROY** 34 ans - Saint-Robert
Conseillère municipale
Employée de banque
- 31 Sébastien BÉC** 25 ans - La gare
Chauffeur poids-lourd
- 32 Daniel BOISSET** 70 ans - Visancourt
Maire sortant
et cadre retraité
- 33 Mireille CHEINET** 63 ans - Visancourt
Conseillère municipale
Retraitee
- 34 Mireille CHEINET** 63 ans - Visancourt
Conseillère municipale
Retraitee

I Saint-Égrève en Chartreuse

SAINT-ÉGRÈVE: UN PIED EN PLaine, UN AUTRE EN MONTAGNE.

Pour répondre à cette situation géographique privilégiée, le festival « Saint-Égrève en Chartreuse » se prépare toute l'année avec un point d'orgue en juin/juillet. L'ensemble des acteurs de Saint-Égrève est invité à inscrire ses idées, manifestations ou actions à l'intérieur de ce projet, autour d'une question principale: la place de Saint-Égrève dans son environnement.

PRÉPARÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR UNE APOTHÉOSE EN DÉBUT D'ÉTÉ, LE FESTIVAL « SAINT-ÉGRÈVE EN CHARTREUSE » RASSEMBLERA TOUTES LES SAINT-ÉGRÉVOISES ET TOUS LES SAINT-ÉGRÉVOIS AUTOUR DE VALEURS LARGEMENT PARTAGÉES :

- Organiser avec nos restaurateurs scolaires, proposer des menus composés de produits de Chartreuse.
- Dans les restaurants et les cantines proposer des scènes ouvertes à nos associations culturelles (théâtre, musique...).
- Proposer des œuvres des peintres de Chartreuse.
- Exposer les œuvres des peintres de Chartreuse.
- Proposer à nos commerçants et artisans de mettre en avant leurs actions entre Grenoble et Chartreuse.
- Encadrer des circuits de découverte pédestre des sentiers de Chartreuse (Bellevue, Sciallet...).
- Organiser des inter-clubs avec les associations des autres villes de Chartreuse.
- Sélectionner les essences locales d'arbres et de fleurs pour un meilleur équilibre de l'écosystème local.
- Développer nos actions avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse.
- Privilégier les produits locaux et de saison dans nos cantines.
- Organiser et faire vivre un circuit très court avec les producteurs de Chartreuse.



2 Saint-Égrève active et durable

Les enjeux climatiques et environnementaux nous offrent une opportunité pour repenser notre cadre de vie. C'est l'occasion de dynamiser la vie de quartier et le commerce de proximité, et d'améliorer notre qualité de vie en général.



POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Proposer un accompagnement personnalisé à la rénovation thermique des logements.

Garantir le confort thermique des bâtiments publics via des alternatives à la climatisation.

Installer des bacs à compost dans chaque restaurant scolaire et dans chaque quartier.

Aider les particuliers à valoriser leurs déchets végétaux (broyats et compost, notamment).

Dévier un espace partagé à la permaculture.

Valoriser la place de l'eau vive et des plans d'eau dans les parcs et les quartiers.

Nommer un représentant de la cause animale au conseil municipal.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO

Développer un réseau cyclable sécurisant qui relie les quartiers et les écoles.

Assurer la continuité cyclable aux croisements.



Positionner des arceaux vélos devant tous les équipements publics et les commerces.

Installer une passerelle piétons-cycles sur la Vence à côté du pont de La Monta.

Créer une voie verte de Karben à Jomardière, pour réaliser un parcours végétalisé entre Rochepleine et Barnave.

Aménager les bords de Vence en itinéraire de promenade.

PROPOSER DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Développer l'autopartage, en doublant le parc de véhicules disponibles à Saint-Égrève.

Défendre l'augmentation des fréquences de passage de la ligne 22, et revoir les tracés des lignes de transport en commun.

Installer des parkings à vélos sécurisés à proximité des arrêts de tram.

Mettre des vélos-cargos à disposition des habitants.





ANIMER LA DÉMOCRATIE

- Mettre en place de réunions publiques semestrielles entre le Maire et les Saint-Égrévois.
- Instituer l'obligation de réunions publiques de concertation avant tout projet d'aménagement public ou privé (collectif) dont les conclusions seront garanties par la Ville.



RENFORCER LA SÉCURITÉ

- Étudier l'installation du dispositif «Participation citoyenne» encadré par la Gendarmerie nationale et qui encourage à la vigilance.

Augmenter les effectifs de la police municipale.

- Instaurer des travaux d'intérêt général en lien avec la Justice pour les personnes prises en flagrant délit de dégradation sur la commune.
- Développer le maillage de vidéoprotection.



4

Saint-Égrève au quotidien

L'excellente santé financière de la commune nous permet d'adapter le fonctionnement de la ville aux besoins et aux envies d'aujourd'hui, tant en termes d'équipements que de services, sans surcoût pour les Saint-Égrévois.

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

- Proposer un accompagnement au numérique avec une assistance personnalisée, notamment pour les démarches administratives.
- Créer une plateforme open data pour rendre public un grand nombre de données sur l'activité municipale.



AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT

- En diminuant la tarification des services municipaux.
Parce que la bonne santé financière de Saint-Égrève nous le permet !



5 Saint-Égrève bouillonnante

Nous sommes une ville bouillonnante de culture, de sport, d'activités associatives et de jeunesse.
Nous continuerons de les accompagner pour qu'ils vivent encore plus fort!

RÉPONDRE AUX ATTENTES SPORTIVES

Développer le sport adapté.

Garantir à nos associations sportives le maintien de leurs créneaux dans la nouvelle piscine.

Promouvoir le sport loisir dans nos associations, au côté du sport compétition.



FAIRE VIVRE LA CULTURE

Agrandir l'Unisson, le conservatoire de musique de la commune.

Accompagner nos associations dans le développement de la musique loisir.

Installer des kiosques à livres, répartis sur toute la commune.

Organiser des événements culturels « hors les murs » et en plein air.

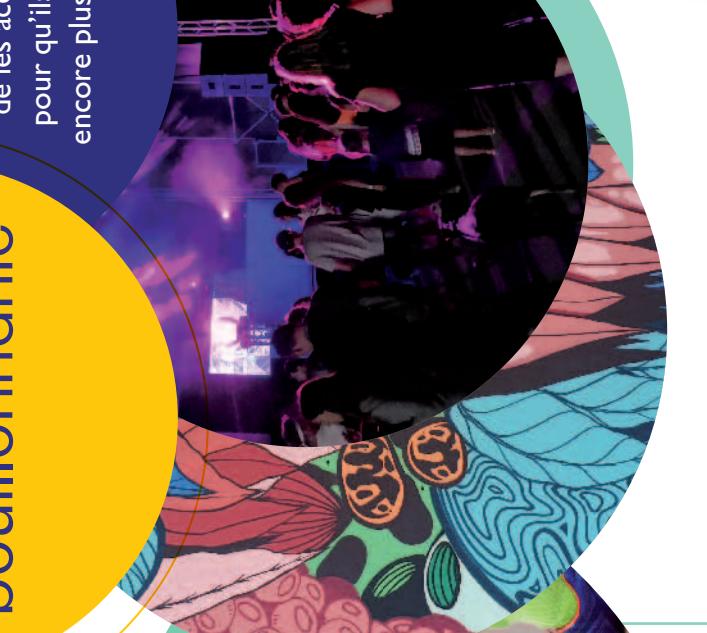


MISER SUR LA JEUNESSE

Élargir le champ d'action des chantiers jeunes afin d'impliquer davantage les 16-18 ans dans la vie de quartier.

Mettre en place un appel à projet piloté par le Pôle Jeunesse.

Agrandir nos restaurants scolaires.



PORTER NOS ASSOCIATIONS

Accompagner activement les associations dans leurs besoins de formation et de gestion.

Guider les associations dans la mise en place de tarification au quotient familial de leurs activités en direction des jeunes.

Installer un pôle d'équipement public à Visancourt (ancienne piscine des Mais).



PROXIMITÉ SAINT-ÉGRÈVE

Accompagner activement les associations dans leurs besoins de formation et de gestion.

Guider les associations dans la mise en place de tarification au quotient familial de leurs activités en direction des jeunes.

Installer un pôle d'équipement public à Visancourt (ancienne piscine des Mais).

Oui, je soutiens Benjamin COIFFARD

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....

Fait à.....

Le.....

Signature

Les candidats de Proximité Saint-Égrève financent eux-mêmes cette campagne électorale, sans le soutien d'un quelconque parti politique. Notre indépendance passe aussi par cela. En tant que particulier, vous pouvez nous soutenir en versant un don qui sera déductible (à hauteur de 66%) de votre impôt sur le revenu. Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution.

Je soutiens BENJAMIN COIFFARD en faisant un don de:

10€ 20€ 50€ 100€ Autre montant:

Par chèque à l'ordre de:
BERNARD DE FILIPPIS

Mandataire financier de Benjamin COIFFARD

Un reçu vous sera adressé afin que vous puissiez bénéficier de la déduction fiscale.

Formulaire et chèque à envoyer à Benjamin COIFFARD / Proximité Saint-Égrève
2 avenue de l'Europe - 38120 SAINT-ÉGRÈVE

Vous pouvez également scanner le formulaire de soutien et l'adresser à:
contact@saintegreve2020.fr

Article L52-8 du Code électoral: Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique doivent identifier pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 1 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni lui consentir des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat, en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces fait au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L.52-1.

